

Facil'Aides



Facil'Aides par Daikin : libérer les installateurs de la complexité administrative des aides financières pour leurs clients

La rénovation énergétique du bâtiment constitue un marché en pleine accélération, mais peut aussi s'apparenter à un terrain semé d'embûches administratives. Face aux nombreuses contraintes inhérentes à la constitution de dossiers de demandes d'aides financières, et au changement incessant de la réglementation (MaPrimeRenov, CEE ...), les professionnels installateurs se retrouvent régulièrement impactés.

Avec **Facil'Aides**, Daikin transforme cette contrainte en opportunité, d'autant plus dans un contexte favorable avec le renforcement des bonifications Coup de pouce « chauffage » dès le 1er octobre 2025. Trois parcours, simples et concrets, pour choisir entre autonomie, délégation ou sécurisation de trésorerie.

Simplifier pour se développer

Facil'Aides de Daikin est un dispositif ambitieux dans le parcours client et offre aux installateurs un levier de croissance immédiat.

Daikin s'est appuyé sur les compétences de deux délégataires spécialistes des aides financières liées à la transition énergétique, **Drapo et Sonergia**, pour proposer trois offres différentes adressées aux installateurs pour leur faire gagner en temps et en sérénité :

› **Connect :**

Une plateforme digitale intuitive pour gérer soi-même ses dossiers et bénéficier d'un paiement CEE optionnel en 24h ouvrées, avec Drapo.

› **Assistance :**

La délégation totale des démarches administratives, pour rester concentré sur les chantiers, avec Sonergia.

› **Paiement 3 jours :**

La solution de trésorerie qui garantit le versement des aides sous trois jours, tout en prenant en charge l'intégralité de la gestion administrative, avec Sonergia.

		Connect	Assistance	Paiement 3 jours
		Je suis accompagné dans la gestion des dossiers de mes clients à moindre coût	Je souhaite m'affranchir de toute la partie administrative liée aux aides en délégrant la gestion du dossier de mes clients	Je souhaite bénéficier de l'avance des aides 3 jours après la fin du chantier et m'affranchir de toute la partie administrative liée aux aides en délégrant la gestion du dossier de mes clients
Qui gère le dossier d'aides ?		Je gère mon dossier directement avec mon client particulier	Je délègue la gestion du dossier du particulier au délégataire partenaire Daikin	Je délègue la gestion du dossier du particulier au délégataire partenaire Daikin
		via une interface digitale intuitive et un chargé de compte clé dédié	via email et un chargé de compte clé dédié	via email et un chargé de compte clé dédié
Aides et Primes couvertes		 Les certificats d'économies d'énergie &  MaPrimeRénov' PARCOURS DÉCARBONATION	 Les certificats d'économies d'énergie &  MaPrimeRénov' PARCOURS DÉCARBONATION	 Les certificats d'économies d'énergie &  MaPrimeRénov' PARCOURS DÉCARBONATION
Délai de paiement	CEE	Standard ou Express (24h après le dépôt du dossier au PNCEE)	Standard	3 jours après la fin du chantier
	MaPrimeRénov' - parcours décarbonation	Standard	Standard	3 jours après la fin du chantier
Frais de dossier		€ à partir de 0 € HT	€€ à partir de 250 € HT	€€€ à partir de 500 € HT
		  https://lead.me/OffreConnect	  https://lead.me/OffreAssistance	  https://lead.me/OffrePaiement3J

« Nous savons combien la complexité des aides pèse sur le quotidien et la trésorerie des installateurs. Avec les trois offres de Facil'Aides, nous voulons transformer cet enjeu en moteur de compétitivité, en offrant des solutions simples, souples et directement opérationnelles qui conviendront à chaque structure d'entreprise », souligne **Benjamin Vasco**, responsable marketing.

Compatible avec toute la gamme résidentielle Daikin (pompes à chaleur, chauffe-eaux thermodynamiques, systèmes hybrides, VMC double flux), **Facil'Aides s'intègre naturellement dans la démarche commerciale des installateurs et renforce leur rôle d'expert auprès des particuliers.**

https://www.daikin.fr/fr_fr/installateurs/facil-aides.html

A PROPOS DE DAIKIN FRANCE

Spécialisé dans la fabrication de solutions hautes performances de chauffage, de rafraîchissement, de ventilation et de réfrigération fonctionnant aux énergies renouvelables, le groupe DAIKIN intervient sur les marchés du résidentiel, du tertiaire et de l'industrie.

La filiale française du groupe, Daikin Airconditioning France, fondée en 1993, est basée à Nanterre (92).

Depuis 2000, Daikin est leader sur le marché des solutions de génie climatique en France. Daikin Airconditioning France couvre l'ensemble du territoire avec l'implantation de 13 agences commerciales, 4 antennes locales, 7 plateformes techniques, 7 centres de formation et 3 pôles logistiques.

Daikin France commercialise des produits qui sont essentiellement fabriqués au sein de ses différentes usines européennes.

FP&A - Service de Presse DAIKIN France

Audrey Segura : 54 Route de Sartrouville
Parc St-Laurent - Immeuble Le Toronto - 78230 Le Pecq, France
Tél : 01 30 09 67 04 - 06 23 84 51 50
e-mail : audrey@fpa.fr

DAIKIN AIRCONDITIONING FRANCE S.A.S.

Z.A. du Petit Nanterre - 31, rue des Hautes Pâtures
Le Narval Bâtiment B - 92737 Nanterre Cedex
Tél. : 01 46 69 95 69
www.daikin.fr